

Partie 2 : L'éducation à l'environnement, une histoire sociale.

Répandre cette éducation

L'éducation à l'environnement ou l'éducation au développement durable, telle que nous la connaissons aujourd'hui est rare. Elle existe de façon diffuse et inégale suivant les lieux. Elle dépend de la bonne volonté d'un enseignant¹, rarement d'un projet d'établissement. Elle dépend de la présence d'une association d'éducation à l'environnement sur le territoire. Elle dépend des financements que voudront bien accorder les collectivités et aussi les ministères, l'Europe, les agences de l'eau, l'ADEME, les éco-organismes, les entreprises Elle existe en définitive par projet. Des projets qui vont se créer ici où là suivant la volonté de personnes motivées.

Cette éducation dont nous saisissons maintenant quelques contours nous devons la répandre pour qu'effectivement un progrès culturel se réalise dans notre société.

Nous en avons tous la responsabilité. C'est une responsabilité partagée.

Nous sommes tous concernés, ce sont tous les membres de la société qui sont invités à faire vivre l'éducation à l'environnement.

...

*On est tous –
entraîné d'apprendre*

*une nouvelle façon
d'habiter la Terre*

*Et on a tous –
du chemin à faire*

...

Pour que cette nouvelle éducation se propage et se répande il faut que les acteurs puissent créer des projets et que ces projets puissent se développer. Un projet c'est comme une idée, c'est comme une graine, c'est comme un œuf, c'est un potentiel, s'il ne trouve pas le terrain propice pour se développer il dessèche et tôt ou tard il meurt.

¹ « L'enseignement à l'environnement dans les collèges est essentiellement le fruit d'initiatives spontanées. Les pratiques sont assez disparates. En cause, le manque de formation des enseignants et un contexte institutionnel, encore flou et mal délimité ... » ADEME 2014

<http://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/developpement-durable-ecole-8173.pdf>

Prenons cet œuf, prenons des oiseaux, prenons un nid.

Les oiseaux ce sont les éducateurs, parents, professeurs, animateurs, formateurs..., ils portent en eux des valeurs, des convictions, des savoirs...des désirs. Ils portent aussi une volonté d'agir dans notre société, ils sont un des ferments du changement. Ces éducateurs sont souvent preneurs d'initiatives dans des contextes pas faciles dans lesquels ils doivent toujours faire leurs preuves. Ces oiseaux sont des pionniers, ils sont aux avants postes parmi les premiers piliers porteurs d'une culture maintenant nécessaire à l'humanité. Tous les humains portent en eux cette fonction d'éducation, tous peuvent la travailler, la parfaire et agir ainsi avec toujours plus d'efficacité.

Ces éducateurs, cela est dans leur nature - l'éducation est une création - conçoivent des projets éducatifs, ce sont les œufs ! Ces œufs porteurs de sens, de valeurs, de nouveauté et d'avenir ne demandent qu'à se développer. Ils ne demandent qu'à éclore.

Mais pour qu'un œuf puisse éclore il lui faut un nid. Ce nid il se forme dans un territoire. Ce nid il est constitué d'un ensemble de fibres imbriquées les unes avec les autres. Des fibres faites de toutes sortes de matériaux. Ce nid est constitué par les partenariats qui se créent dans le territoire. Services de l'Etat (environnement, agriculture, éducation, jeunesse, santé, culture, affaires étrangères ...) collectivité territoriale (la commune, la communauté de commune, le pays, le département, la région, le parc naturel régional...), associations (d'éducation à l'environnement, de protection de la nature, de gestion des espaces, de parents, d'éducation populaire...), universités et entreprises, artistes...tous les acteurs ont à se retrouver, se parler, se connaître, s'approprier, pour constituer ce nid sur leur territoire. Leurs mots, les paroles qu'ils prononcent à l'heure de la concertation sont autant de fibres. Ces fibres trouvent leur forme autour du projet.

Nous avons des oiseaux il va falloir les renforcer pour qu'ils soient nombreux et bien équipés ! Pour cela il faudra leur fournir des formations, il faudra les doter d'outils et de dispositifs adaptés à leur action, il faudra faciliter leur mise en réseau, ils ont un grand besoin d'échanger. Ils ont besoin de mutualiser, de se soutenir les uns les autres, pour ça rien de mieux que de se mettre en réseau.

Nous avons des œufs qui vont devoir s'adapter aux situations, voire parfois se modifier puisque tous les partenaires ont à participer du sens du projet qui sera développé. Ce sens peut-être lié au projet du territoire lui-même. Un projet collectif est par essence le projet de chacun. Chacun a bien à s'y retrouver, à s'y reconnaître, pour après lui donner l'énergie, le pousser. Comme on pousse son enfant. Son enfant qu'on reconnaît comme sien.

Nous avons des nids qui sont autant de situation d'accueil pour les projets.

Ainsi l'action pour le développement de l'éducation à l'environnement nous amène en tout premier lieu à favoriser la prise d'initiative. Nous avons à ouvrir la porte à l'innovation, à donner la place à la nouveauté, à donner toute la vitalité possible à la créativité.

Se retrouver pour avancer

Si on regarde l'histoire française de l'évolution de l'éducation à l'environnement vue du point de vue de la société civile on s'aperçoit que nous avons trois mouvements particulièrement significatifs. Le premier est une mise en réseau, le deuxième la création d'un collectif, le troisième la concertation généralisée.

Réseau – le Réseau Ecole et Nature -

Depuis la fin des années soixante des acteurs de l'éducation à l'environnement se sont impliqués dans leur territoire. Ils sont instituteurs, professeurs, animateurs, responsables pédagogiques, directeur de structure, membres d'un ministère impliqué dans l'éducation ou l'environnement, membres d'un parc régional ou national ou d'une réserve naturelle, plus rarement à cette époque d'une collectivité ou d'une entreprise...Ils ont pris l'habitude de se parler d'éducation à la nature lors d'un colloque ornithologique ou d'un stage de botanique puis de se retrouver lors de rencontres consacrées spécifiquement à l'éducation à l'environnement. Les premières rencontres Ecole et Nature se sont déroulées en 1983.

D'abord de niveau national, ces rencontres d'éducation à l'environnement existent maintenant au niveau régional ou parfois départemental. Elles durent 1, 2, 3, 4, 5 ou 6 jours et sont surtout basées sur l'échange d'expériences, la pratique de la pédagogie de projet sur le terrain et la réflexion collective. Les organisateurs veillent à y faire régner une grande convivialité et un sens avancé de l'écoute. C'est facile puisque c'est le génome de l'EEDD. Si la diversité des participants y est de mise, la précision du sujet traité y est rigoureuse, on s'y consacre à l'éducation à l'environnement et à l'éducation à l'environnement seulement et peu importe si on dit éducation au développement durable ou autrement, c'est de cette nouvelle éducation en lien avec la nature et préparant à la participation citoyenne dont il est question. De cette éducation en émergence qui naît dans les territoires et dont la société a un crucial besoin aujourd'hui pour résoudre la crise écologique et en même temps la crise sociale dont elle n'en finit pas de voir l'issue.

1983, 84, 85, 86, 87...80 personnes, puis 60, puis 120, 150 et 200...ces rencontres nationales « école et nature » réunissent jusqu'à 260 personnes pendant 6 jours c'était à Gresse en Vercors en 1990. Voilà des gens qui se consacrent du temps mutuellement, voilà des personnes qui fin août viennent de toutes les régions et même de plusieurs pays, nous avons dans ces groupes souvent des belges, des portugais, des suisses, des italiens... voilà des personnes qui sur le terrain, autour d'un projet, dans une situation d'échange organisée, ou autour d'un verre au moment de la pause et longtemps la nuit en musique, tissent des liens entre elles. Elles tissent des liens, à table, la nuit, sous la pluie, dans les arbres ou en rencontrant le maire de la commune, dans l'action. Elles tissent des liens en marchant, en chantant, en dansant et aussi sur scène quand c'est la retransmission des projets.

Bientôt 2023 ! Cela fera 40 ans que d'année en année des milliers de personnes, dans une succession d'occasion se rencontrent, s'approprient, se connaissent et se reconnaissent... mais pas trop d'anciens combattants là-dedans, plutôt des citoyens en désir d'avancer, l'accueil des nouveaux est désiré, pensé et même orchestré par une petite escouade d'orfèvres en mise à l'aise de personne arrivant dans un groupe où elles ne connaissent

personne. On est là pour faire ensemble et cela va de soi, à l'arrivée d'une nouvelle tête, c'est un nouvel ensemble.

Un réseau fonctionne à partir de l'échange. C'est l'échange avec des pairs que l'on recherche en premier lieu dans un réseau. Possible que la non reconnaissance des actions faites sur le terrain par les supérieurs hiérarchiques des systèmes soit le meilleur ingrédient pour provoquer une mise en réseau. Puisque la reconnaissance ne vient pas du haut avec lequel le dialogue est si difficile, alors on va la chercher auprès de soi. Faute de fonctionnement de la verticalité on s'organise en horizontal, voilà la principale source du réseau, recomposition sociale à partir de la base. La potentialité d'un réseau à satisfaire ce désir d'échange est d'autant plus forte que le réseau sera constitué d'une grande diversité d'acteurs. En matière d'échange la diversité crée la richesse, une chose compte alors pour avancer, bien être tous sur la question de l'éducation à l'environnement et seulement la dessus, à la moindre entorse à cette règle le réseau perd de son intérêt, il perd de la densité, il se perd. Pour accroître son efficacité un réseau pourra aussi privilégier le travail en petit groupe. Ainsi les acteurs seront beaucoup plus nombreux à pouvoir prendre la parole. A partir de ces moments d'échange qui sont réellement fondateurs d'un réseau, des liens vont se tisser entre les personnes et des solidarités commenceront à naître, puis un désir d'agir ensemble va apparaître. Comme dit si justement Edgar Morin :« *les organisations créent des émergences* ».

Les acteurs de l'éducation à l'environnement sont des personnes particulièrement sensibles à l'ambiance qui règne autour d'elles. Le respect mutuel est une exigence forte. L'écoute, le respect de la parole de l'autre y sont souvent d'un haut niveau. Un mélange de rigueur et de décontraction y est de mise. L'humour y a une place importante, on ne se prend pas au sérieux, même si on est souvent très sérieux, sérieux comme des enfants.

« *La seule chose absolue dans un monde comme le nôtre, c'est l'humour.* »²

Ce respect, cette écoute, ce « lâcher prise » vont bien avec une volonté de fonctionner dans l'horizontalité. La non hiérarchie semble devenir une exigence dans cette nouvelle culture. Si nous devons le dire en trois mots ce savoir être partagé lors des rencontres, c'est convivialité, humanité et bienveillance.

La volonté de mutualiser les savoirs, les savoirs faire, les outils, les expériences ... est forte parmi les membres d'un réseau d'éducation à l'environnement. Des listes de diffusion sur Internet, des projets communs, des groupes de travail nombreux en résultent.

On fréquente un réseau pour y trouver le moyen d'agir avec plus d'efficacité dans son domaine. On y vient pour être plus efficace dans son action.

C'est une grande difficulté pour un groupe humain, mais un réseau ne peut pas être un lieu de pouvoir. C'est un lieu de liberté, c'est un lieu où l'on rencontre, un lieu où l'on connecte, un lieu d'invention, un lieu où l'on donne une chance à la nouveauté d'émerger. Pas de fermeture, pas d'intention outre celle d'accueillir et d'écouter, pas de jugement. Des relations authentiques et sincères sont les bases d'une communication saine qui permettra à un réseau de durer et de s'étendre.

²Albert Einstein

Après quelques années d'existence, dans une méthodologie très participative un réseau pourra écrire sa charte ce sera un moment fondateur, un moment où le senti, l'imprécis, le vague...se cristallise, le réseau se donne alors une visibilité. Il ne sera pas simple porteur de message divers et éventuellement contradictoires, il sera alors porteur d'un sens rendu explicite par l'écriture commune. Il aura posé un cairn sur le chemin.

Pour le Réseau Ecole et Nature le dépôt des statuts ce sera 1990 soit 7 années après la première action, les rencontres de 83 et trois ans après la création du « Réseau », des relais départementaux et de l'« Encre verte » le bulletin des membres créés en janvier 1987.

Les dixièmes rencontres nationales se déroulent en 1992 à Chatenay-Malabry en région parisienne. Elles sont consacrées à la pédagogie de projet. Ces rencontres sont l'occasion de l'ouverture du gros chantier de l'écriture de l'ouvrage collectif, rédigé à 17 personnes « Pédagogie de Projet outil d'éducation à l'environnement » qui sera édité chez l'Harmattan. Ainsi le Réseau Ecole et Nature se lance dans une de ses fonctions naturels qui est de produire des outils et dispositifs pédagogiques par des acteurs de terrain, pour les acteurs de terrain.

En 1992 ce sera l'écriture de la charte. Un animateur spécialement missionné pour cela fait le tour du pays et provoque des réunions où l'on parle valeurs et principes, où l'on se donne des perspectives. Il en sortira un document qui a encore aujourd'hui toute sa valeur. La charte sera révisée en 1998, elle sert toujours de point de repère à de nombreux acteurs.

En 1993 un premier permanent est embauché, c'est l'année de mise en chantier de « Rouletaboule » dispositif pédagogique sur la consommation et les déchets. Ce sont aussi les rencontres européennes à Lille co-organisées avec le réseau belge « IDEE » réseau d'information en éducation à l'environnement.

Gouvernance

La gouvernance du REN a toujours été originale, aventureuse, inventive, parfois douloureuse et souvent heureuse. Au tout début de l'aventure quand la seule action de l'année était l'organisation des rencontres nationales, il y avait juste un groupe, une poignée ou deux de motivés qui se réunissaient en janvier sur un week-end. Il s'agissait d'assurer une continuité dans l'organisation des rencontres entre année n et année n+1 et d'apporter un coup de main à l'équipe d'organisation qu'elle soit auvergnate, languedocienne, normande ou franc-comtoise...

Puis en 1987 ce petit groupe conscient que l'éducation à l'environnement nationale ne pouvait se contenter de rencontres annuelles, décide de ne pas déposer de statuts mais de créer un « réseau » mot nouveau alors dans le champ social. Des relais départementaux sont constitués. Ce sont des personnes physiques qui ont au moins deux qualités : elles agissent pour l'éducation à l'environnement et ont participé aux rencontres nationales. Les relais ont pour mission d'informer autour d'eux sur l'éducation à l'environnement et la dynamique école et nature.

En 1990 le dépôt de statuts se fait naturellement. Voilà le « Réseau Ecole et Nature » un peu plus visible dans le paysage. Ils sont nombreux au moment du choix du nom à avoir tenu à mettre ce mot « réseau » devant école et nature. Il fallait à tout prix échapper à un système fédératif vu comme sclérosant par la plupart. Voilà le réseau doté d'un conseil d'administration et d'un président qui suivant son propre vœu ne fera que deux ans dans cette position particulière, exposée et un peu éloignée de l'esprit d'égalité entre tous qui régnait alors.

La question du pouvoir et d'une vision fédérative qui était celle la plus répandue à ce moment dans les organisations sociales a beaucoup freiné la formalisation de l'association. Tous avaient trop vu d'organisation perdre l'essentiel de leur qualité pour des raisons de petits jeux de pouvoir stériles. Nous nous entendions tous très bien mais nous avions tous connu des expériences et le PFH³ planait sur nous. L'idée de réseau est apparue comme une solution.

Cela ne résout pas tout, dans une association il y a beaucoup de décisions à prendre, il y a un président et un conseil d'administration, la question du pouvoir est forcément là.

Le premier président très attaché au développement de ses affaires locales et régionales, il était directeur des écologistes de l'Euzière association organisatrice des quatrièmes rencontres nationales en 1986 et président du GRAINE Languedoc-Rousillon, n'a voulu ne faire que deux ans de mandat. Ceci a été pris comme une règle intérieure, les suivants ne feront aussi que deux ans. Ceci est une façon de partager le pouvoir et d'atténuer la force du symbole sans doute.

Cette formule appliquée pendant 10 ans n'était pas tout à fait satisfaisante. Lors du conseil d'administration suivant l'Assemblée générale annuelle il régnait une inquiétude palpable, beaucoup autour de la table, très impliqués dans leurs affaires régionales, ne voulaient pas prendre cette responsabilité. Alors on faisait un tour de table, puis deux tours ... jusqu'à ce qu'un ou une donne les premiers micros signes d'acquiescement, alors tout le monde trop content d'avoir trouvé une solution lui tombait dessus et l'affaire était entendue, il ou elle en prenait pour deux ans.

Poussé par le sens du devoir ou du sacrifice, ou le goût des honneurs ? On ne sait pas, rien de tout à fait bon en tout cas. Et inconvénient majeur, on a constaté qu'après deux ans de présidence, l'ancien numéro un ne restait pas actif au sein du conseil d'administration, il passait la main vraiment et du coup l'association perdait de précieuses compétences.

Et un jour de 2001 en Franche comté en ce système au bord de la crise, sans consensus pour la première fois pour désigner un président sort la carte de la co-présidence. Une carte en or s'il en est. Les membres du bureau devenaient co-présidents avec chacun sa fonction désignée. Co-président aux finances, co-président à la vie associative, co-président au personnel, co-président aux éditions, co-président à l'action éducative... Ils et elles peuvent être 5, 6 ou 7 et mènent les affaires par des réunions téléphoniques régulières avec les co-

³ Le P... de Facteur Humain qui fait que des organisations deviennent totalement inutiles quand le pouvoir est pris par quelques-uns et que les conflits apparaissent.

directeurs. Ecole et Nature a trouvé ainsi la bonne formule pour une gouvernance stable. Il faut être administrateur au moins une année avant de pouvoir devenir co-président.

D'abord de niveau national avec le mouvement Ecole et Nature à partir de 1983, le réseau des éducateurs à l'environnement s'est organisé à l'échelle des régions dans le même mouvement et les mêmes années, puis à celles des départements et au niveau international.

Les acteurs s'organisent dans les régions

Le GRAINE Île de France est né en 1985. GRAINE signifie Groupement Régional d'Animation et d'Information sur la Nature et l'Environnement. La déclinaison sera souvent modifiée à la marge mais l'acronyme fait mouche et nombre d'acteurs de l'éducation à l'environnement qui se voyaient lors des rencontres nationales Ecole et Nature, se parlent de leur action régionale, se passent le mot et agissent. Ça fait tache d'huile, les GRAINE se montent un peu partout dans les années 90. Les liens avec la dynamique Ecole et Nature sont naturels, évidents, solides... En Poitou Charente, ce n'est qu'un exemple, c'est de la réunion des quatre relais départementaux du Réseau Ecole et Nature que naît le GRAINE. A cette époque Ecole et Nature et GRAINE c'est consubstantiel.

Les aléas de l'histoire ont fait qu'en Bretagne le réseau régional de l'EEDD s'appelle REEB (Réseau d'Education à l'Environnement en Bretagne). En 2016 la création des nouvelles grandes régions vient bouleverser les organisations. En Auvergne en 2017 c'est le CREEA (Collectif Régional d'Education à l'Environnement Auvergne) qui devient le REEA (Réseau d'éducation à l'environnement en Auvergne), en Franche Comté c'est la Plateforme d'EEDD Franche Comté qui devient GRAINE Bourgogne Franche-Comté suite à un travail en commun avec les acteurs bourguignons. En Alsace cela a pris un chemin un peu différent et c'est l'ARIENA (Association Régionale pour l'Initiation à la Nature et à l'Environnement en Alsace) qui est créée dès 1977 par une voie plus institutionnelle et qui est reconnue d'utilité publique. Aujourd'hui le réseau Grand Est est en train de se constituer avec des réalités très différentes entre Champagne-Ardenne où le GRAINE a disparu de longues années et le GRAINE Lorraine qui ressemble aux autres GRAINE en France. Ces appellations différentes n'empêchent aucunement de faire ensemble et en 2007 paraît la première version du rapport d'activités commun des réseaux de l'EEDD. Ce sont 29 réseaux territoriaux de l'EEDD qui consolident leurs résultats.

Les GRAINE et autres réseaux régionaux de l'EEDD même s'ils sont, comme nous l'avons vu, sauf en Alsace, du même bain, ils ne suivent pas tous les mêmes voies, les personnalités, les amitiés, les opportunités emmènent là ou là. Certains réseaux arrivent à la demi-douzaine de salariés, d'autres n'en ont que quelques-uns, ils sont plus proche des vingt à l'ARIENA ce qui montre encore que nous ne sommes pas avec une structure de même nature en Alsace. Certains sont très impliqués dans la formation, d'autres pas ou peu, certains développent des dispositifs éducatifs originaux comme planète précieuse en Aquitaine ou Eco acteurs en Rhône-Alpes⁴ d'autres éditent une revue comme « Polypode » en Bretagne ou « la Luciole » pour le GRAINE Centre. Ils sont différents mais tous ont beaucoup en commun. Ils ont en

⁴ Action phare qui sera remise en question par le nouvel exécutif régional en 2016 qui retire son soutien financier.

particulier cette culture du projet, du partenariat, de l'écoute, de la diversité et du mode ascendant, la recherche du faire ensemble dans la diversité.

Les GRAINE et les autres réseaux territoriaux de l'EEDD étant les principaux moteurs des signatures de conventions cadre pour l'EEDD avec les Régions, DREAL, Rectorat, Directions de la jeunesse, de l'agriculture, Conseils Départementaux, Agence de l'Eau, ADEME... ont préparé ou même parfois inventé le terrain de la concertation dans les territoires. Ils sont aujourd'hui en première ligne pour la construction des Espaces Régionaux de Concertation de l'EEDD. Certaines de ces organisations marquent des réticences à la constitution de ces nouvelles entités indispensables pourtant. Par leur action les GRAINE ou assimilés consolident ou fragilisent l'Espace National de Concertation (ENC) pour l'EEDD et favorisent ou compromettent la création d'un futur espéré Espace Européen de Concertation de l'EEDD.

Cette longue histoire commune n'empêche pas d'apparaître des difficultés inattendues comme au moment de la fusion des régions. Même si les buts des organisations sont les mêmes, les réalités sont différentes, les cultures associatives pas toujours compatibles, les terrains d'accords et nouveaux modes de fonctionnement ensemble ne sont pas toujours simple à trouver.

L'esprit réseau est là dans les GRAINE, comme dans le Réseau Ecole et Nature on y trouve une grande diversité d'adhérents, allant de l'adhérent individuel⁵ à la collectivité en passant par l'association locale ou nationale ou le réseau départemental, l'établissement scolaire, les CPIE (Centres permanents d'initiative pour l'environnement), les parcs régionaux... Il y a même des entreprises qui adhèrent.

Pendant que depuis la fin des années soixante ça bougeait en France sur la question de l'éducation à l'environnement, ça bougeait aussi dans les autres pays. C'est vérifié à chaque fois que des acteurs de plusieurs pays se rencontrent, l'éducation à l'environnement est universelle. L'éducation à l'environnement se développe à l'échelle locale dans tous les pays du monde, valeurs et méthodes sont très proches. Mondialisation galopante aidant une organisation internationale, émanant de la société civile mondiale, ça ne fait aucun doute, apparaîtra un jour.

Assises et concertation

1. Un défi

En fait cette histoire il faut la faire commencer en 1996. Les québécois, une association d'ERE⁶ - l'AQUEPERE⁷ - et un syndicat d'enseignant - la CSQ⁸ - préparent le premier forum international francophone Planet'ERE qui se déroulera en 1997. Depuis l'autre côté de l'Atlantique, ils ont identifié des interlocuteurs en France. Trois associations : Ligue de l'enseignement, CEMEA⁹ et Réseau Ecole et Nature (toute jeune association d'éducation à

⁵ A noter que ce n'est pas le cas pour l'Alsace où l'ARIENA ne compte que des personnes morales comme adhérents.

⁶ Education Relative à l'Environnement

⁷ Association québécoise pour la promotion de l'éducation relative à l'environnement

⁸ Centrale des syndicats du Québec

⁹ Centre d'entraînement aux méthodes de pédagogie active

l'environnement qui comprend en particulier les GRAINE¹⁰), et trois syndicats : Le SGEN-CFDT¹¹, la FSU¹² et la FEN¹³. Ce groupe de six organisations est dénommé « Planet'ERE France » ; il organisera en juin 1997 le « colloque national Planet'ERE France » avant le départ pour Montréal à l'automne suivant. Le forum international Planet'ERE, qui se déroule en novembre, est un succès, 700 participants de 34 pays sont réunis. C'est la première fois de l'histoire que dans le monde francophone des acteurs du Sud et des acteurs du Nord aussi nombreux consacrent ensemble autant de temps à se rencontrer sur le sujet de l'éducation à l'environnement. En fin de forum, les 70 français y participant décident de reprendre le flambeau et d'organiser un forum Planet'ERE 2, en 2001, en France. Ils ont alors quatre ans pour relever ce qui est un véritable défi à cette époque, les acteurs français de l'EE étant alors très peu organisés en dehors des GRAINE, du Réseau Ecole et Nature et des CPIE¹⁴.

2. Légitimité et représentativité

Pour réussir cette ambition d'organiser Planet'ERE 2, les acteurs français de l'EE se disent qu'ils doivent s'appuyer sur un collectif représentatif et légitime, et donc une organisation bien plus large que le simple groupe « Planet'ERE France » un peu tombé du ciel. Cela semble indispensable, en particulier pour apparaître comme un interlocuteur valable, voire incontournable, aux yeux des pouvoirs publics. Ainsi à partir de ce groupe de six organisations, de pas en pas et de réunions en réunions, va se constituer progressivement le Collectif Français pour l'Education à l'Environnement (le CFEE, deviendra ensuite CFEEDD, on y ajoutera : vers un développement durable pour faciliter le dialogue avec les ministères qui ont adopté ce langage). Le cap de 49 organisations nationales réunies sera atteint en février 2000 au moment des premières assises. Nous y retrouvons les associations nationales de protection de la nature et d'environnement, les associations nationales d'éducation à l'environnement, les grandes associations historiques d'éducation populaires, des associations de consommateurs et toujours les syndicats d'enseignants. Pour bien recevoir les délégations de tous les pays du monde en 2001, les responsables du CFEE jugent dès 1998 qu'il est nécessaire de réunir tous les français engagés dans l'EE, afin de se donner un peu de cohérence, de compter les forces, de se consolider et de créer une dynamique. Ainsi naissent les premières Assises nationales de l'éducation à l'environnement.

Articulation régions-nation

Il est donc décidé d'organiser les 1ères Assises de l'éducation à l'environnement en 1999. Deux GRAINE associés à leur conseil régionaux et ville capitale ce sont mis sur les rangs pour organiser l'évènement en lien avec le CFEE : Angers et Lille. C'est Lille, en lien avec le GRAINE Pays du Nord, qui sera retenue. Réunir le budget nécessaire s'avère être une vraie difficulté. Initialement prévues en 1999 puis repoussées pour des raisons financières, les Assises auront finalement lieu en Février 2000. 1 100 participants sont réunis pour trois jours, deux ministres, Dominique Voynet ministre de l'Environnement et Claude Allègre ministre de

¹⁰ Groupe Régional Animation Initiation Nature Environnement

¹¹ Syndicat Général de l'Éducation Nationale *Confédération française démocratique du travail*

¹² Fédération Syndicale Unitaire

¹³ Fédération de l'Éducation Nationale

¹⁴ Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement initiés par les ministères de l'environnement et de l'agriculture

l'Education, viennent apporter leur caution à cette première nationale. Edgar Morin fait la conférence. Il faut signaler ici un point d'importance pour la suite de cette histoire. Un point que les organisateurs des premières Assises n'avaient pas du tout anticipé. Le sens des responsabilités des acteurs territoriaux et le poids de leur histoire locale leur commandent de se voir entre eux pour faire un point régional avant de participer aux Assises nationales. Les GRAINEs parfois organisés en collectifs plus larges organisent ainsi spontanément des Assises dans les régions avant de venir à Lille afin de porter une parole collective. Il y a ainsi 22 Assises régionales d'organisées ; des milliers d'acteurs dans les territoires se parlent d'éducation à l'environnement. Ce sont au total plus de 4 000 personnes qui participeront à ces premières Assises en territoire et à Lille. A ce moment de l'histoire, le CFEE n'a pas encore de statuts, c'est donc le Réseau Ecole et Nature, qui a tout juste dix ans d'existence légale, qui assumera le portage administratif et financier de l'opération, c'était un gros risque pour cette organisation encore très fragile. Ces Assises ont pu se tenir grâce à la confiance du ministère de l'environnement qui a subventionné l'action et ainsi adopté une posture rassurante, encourageant les autres partenaires à s'impliquer. Elles ont aussi existé grâce à un très important travail bénévole fourni par des dizaines de personnes.

Une façon d'être

Les acteurs qui ont créé les premières Assises n'avaient pas ou peu l'expérience des grandes conférences et tout a dû être réinventé. L'expérience des rencontres nationales Ecole et Nature a été ici franchement déterminante. Beaucoup d'acteurs se connaissaient déjà avec à leur actif plusieurs rencontres nationales ou régionales vécues ensemble. Ils étaient dans l'esprit de l'éducation à l'environnement française alliant rigueur, décontraction, humour, sens de l'écoute, intérêt élevé pour le travail collectif et une certaine audace aussi sans doute. Les travaux en petits groupes sont naturellement privilégiés. Il est clair que tous ces anciens participants des rencontres Ecole et Nature ont constitué le ciment des assises.

3. Un plan d'action

Déjà lors de ces premières Assises, une grande diversité d'acteurs est présente. Il y a beaucoup d'associatifs certes, mais il y a aussi des agents de collectivités (conseils régionaux, conseils généraux, villes), des agents de ministères (Environnement, Agriculture, Jeunesse et Sport, Education et Recherche), des agents des agences de l'eau ou de l'ADEME, quelques acteurs de l'entreprise (Nature et Découverte, Eco-emballages, Lyonnaise des eaux, Stereau, Sita France, 3 Suisses, ONET). Dans de multiples petits groupes de travail, les éléments de réflexion nécessaires à l'écriture d'un Plan National d'Action pour l'éducation à l'environnement, sont rassemblés. Dans les mois qui suivront, le Plan National d'Action sera rédigé collectivement à distance, puis édité et diffusé aux participants des Assises et plus largement. C'est le premier plan d'action pour l'éducation à l'environnement que connaît la France. Le premier objectif de ce plan qui sert toujours de référence, est résolument politique : « *Inscrire l'éducation à l'environnement dans le débat social et politique* » ; le deuxième est opérationnel : « *Mettre en œuvre une politique d'éducation à l'environnement à chaque échelon territorial* ». Les suivants mettent en avant : l'« *éducation à l'environnement pour tous à tous les âges de la vie* », la « *mise en œuvre de projets sur le terrain* », ils invitent à « *diffuser les connaissances* », « *former et soutenir les acteurs* »,

« *faire évoluer les pratiques* ». Ce plan d'action sera en particulier utile pour les acteurs régionaux qui pourront s'en prévaloir auprès des institutions régionales pour les convaincre de mettre sur pied leur propre plan régional d'action pour l'éducation à l'environnement. Il est important de noter ici qu'un plan d'action ne concerne en définitive que ceux qui ont pris part à sa rédaction. En 2000, ce sont surtout les associations qui sont concernées, les autres partenaires étaient bien trop peu nombreux et bien trop peu impliqués pour que la dénomination « plan national » ait réellement tout son sens. Depuis cette date, les acteurs conduisant cette aventure des assises se sont donnés comme consigne de mieux partager leur projet, en particulier avec les collectivités et les entreprises.

4. Pas de réels progrès sans Assises ni société civile

En 2001 le forum Planet'ERE 2, organisé par le CFEEDD sous le haut patronage de Jacques Chirac, Président de la République, le parrainage de Lionel Jospin, Premier Ministre, et soutenu par l'UNESCO, a été une réussite. Dans onze régions, sur trois jours, les GRAINEs ont organisé des accueils de délégations composées d'acteurs de divers pays. Reprenant ici une formule expérimentée lors des rencontres nationales Ecole et Nature en Poitou-Charente en 1999. L'arrivée des délégations enthousiastes à l'UNESCO où le rassemblement global Planet'ERE 2 était organisé également sur trois jours, demeure un souvenir impérissable pour beaucoup d'acteurs. 1 500 personnes de 42 pays ont participé à cette manifestation pour laquelle le portage administratif et financier a été à nouveau assuré par le Réseau Ecole et Nature. C'est dans cette dynamique qu'est créé collectivement le texte de Rambouillet qui va servir de repère à de nombreux acteurs de la francophonie (voir en annexe). Dans la période 2003–2008, l'animation nationale de l'EEDD¹⁵ en France sera assurée par un chargé de mission du Premier Ministre qui organisera trois colloques d'EEDD en 2004, 2006 et 2008 et créera un observatoire¹⁶ national de l'EEDD. Malgré tous les efforts, ne s'y retrouvant pas d'un point de vue méthodologique, la société civile organisée au sein de ce qui est devenu le CFEEDD¹⁷ qui a déposé ses statuts en 2003, décide de lancer les deuxièmes Assises Nationales de l'EEDD. Cette fois ce sont le GRAINE PACA avec la région Provence-Alpes Côte d'Azur et la ville de Marseille, et le GRAINE Basse-Normandie, avec la Région Basse-Normandie et la ville de Caen qui se présentent pour assurer l'organisation. La proposition de la Région et du GRAINE Basse-Normandie associés à la Ville de Caen et de nombreux autres partenaires sera retenue. Les organisateurs qui réuniront 900 participants pour trois jours à Caen en octobre 2009, auront la surprise de découvrir que ce ne sont pas moins de 65 Assises régionales, départementales ou évènements préparatoires locaux qui seront organisés en territoire avant octobre 2009 dates des deuxièmes Assises. Cela devient une évidence l'EEDD s'organise depuis la base. Pas de déplacement de ministres pour ces deuxièmes Assises qui bénéficieront du haut patronage de Nicolas Sarkozy, Président de la République. Haut patronage qui aura un impact très favorable auprès des fonctionnaires des ministères et auprès de l'ensemble des partenaires. Ces deuxièmes Assises de l'EEDD réuniront au total 6 000 personnes qui ont pris part aux travaux collectifs, soit dans leur territoire, soit à Caen, soit pour un nombre non négligeable d'entre eux, aux deux.

¹⁵ L'éducation au développement durable apparait dans cette période. Le choix est fait par les acteurs d'associer EE et EDD afin de garder une unité dans l'action.

¹⁶ Il est à noter ici que cet observatoire qui aura deux directeurs en quelques mois, n'a jamais rien édité et n'existe plus.

¹⁷ Collectif Français pour l'Education à l'Environnement vers un Développement Durable

Ouvrir l'horizon naissance de l'ENC

C'est à l'occasion de la préparation des deuxièmes Assises que les organisateurs, en lien avec les ministères de l'Ecologie et de la Jeunesse, ont proposé la création d'un Comité national d'orientation des Assises (CNOA) suite à deux constats faits par les acteurs de l'EEDD. Le premier est que pour organiser l'EEDD en France, il est nécessaire d'aller davantage à la rencontre des administrations et des entreprises qui restent trop peu représentées dans les cercles de discussion. Le deuxième, est qu'un plan d'action territorial n'est valable, c'est-à-dire qu'il ne peut servir de point de repère à tous les acteurs, que si toutes les parties prenantes ont été impliquées dans son élaboration. Notre horizon doit s'ouvrir. Ce CNOA, utilisé comme moyen d'impliquer toutes les parties prenantes de l'EEDD dans l'aventure des deuxièmes Assises, était composé des ministères concernés et autres établissements publics nationaux (Ecologie, Jeunesse et sport et vie associative, Education nationale et recherche, Agriculture, responsables de la décennie des Nations Unies pour l'EDD, Agence de l'eau Seine Normandie, ADEME), des collectivités (Association des Régions de France (ARF), Association des Départements de France (ADF), Fédération Nationale des Parcs Régionaux de France¹⁸, Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT), de plusieurs entreprises qui progressivement viendront s'impliquer (La Poste, Véolia, Lyonnaise des eaux, EDF, SNCF, GDF-Suez, Nature et Découverte, Eco-emballages). Le CNOA comprenant 5 sphères d'acteurs (Etats, collectivités, associations, syndicats, entreprises) se réunira à plusieurs reprises avant les deuxièmes Assises. Au fil des réunions, une culture commune a commencée à se créer, une confiance et un plaisir de faire ensemble ont commencé à poindre. Ce CNOA porte en lui l'embryon de ce qui va devenir l'Espace National de Concertation pour l'EEDD. En effet, le ministère de l'Ecologie qui joue le rôle de ministère pilote pour les autres dans toute cette affaire, décide de faire la fusion des deux organismes CNOA et Comité de suivi de la décennie de l'EDD 2005-2014, orchestrée à l'échelle internationale par l'UNESCO. La naissance sinon officielle du moins publique de l'ENC sera vécue en direct par les 900 participants des Assises de Caen qui assisteront à la signature de la charte de l'ENC par une bonne partie des 57 organisations signataires (dont 13 administrations de l'Etat, établissements publics et organismes parapublics, 9 collectivités ou associations de collectivités, 16 associations toutes adhérentes du CFEEDD, 15 entreprises ou organisations professionnelles, 2 syndicats et 2 Espaces Régionaux de Concertation (ERC). Assises et Espace de concertation ne peuvent pas se comprendre l'un sans l'autre. Les acteurs réunis lors des deuxièmes Assises à Caen décident de tenir désormais des Assises de l'EEDD tous les 4 ans.

Une mobilisation qui ne cesse de croître

Pour l'organisation des troisièmes Assises, les coprésident.e.s du CFEEDD ont dû choisir entre les propositions des GRAINE Languedoc-Roussillon et Rhône-Alpes. C'est à Lyon qu'elles se sont finalement déroulées. Ces troisièmes Assises ont été les Assises de la consolidation. Sur le fond, tout le travail se structure selon 11 chantiers¹⁹ ce qui permet de

¹⁸ La FNPRF est l'Association Nationale des Parcs Naturels Régionaux qui eux même sont des collectivités.

¹⁹ Eau, Climat et énergie, Biodiversité, Santé et environnement, Villes et territoires durables, Alimentation, Consommation et production durable, Place aux jeunes, Tous acteurs, Gouvernance, Valeurs et éthique. Voir les [11 chantiers](#)

préciser encore les priorités en terme de propositions, de recommandations et de plan d'action. Le slogan « Ouvrir l'horizon » fait sens et convient à tous. Les Assises bénéficient du haut patronage de François Hollande, Président de la République, et sont honorées de la présence de Delphine Batho, ministre de l'Ecologie qui, dans son discours devant les 1 200 participants, lance un appel pour que l'EEDD devienne une « grande cause nationale ». La construction de ces Assises a été accompagnée par l'ENC ce qui a permis aux collectivités et aux entreprises de trouver plus de place dans les travaux que lors des deux précédentes éditions. Mais le nombre particulièrement révélateur c'est celui des Assises régionales, départementales et locales et autres évènements préparatoires en territoire, nous arrivons en effet au chiffre de 95. Les Assises se rapprochent de l'habitant, de plus en plus de territoires se mettent en situation de réfléchir l'EEDD. Les troisièmes assises ont mobilisées environ 8000 personnes.

ENC et autres dynamiques territoriales de concertation

Dans les régions stimulées par le travail des GRAINEs et autres réseaux territoriaux comme le REEB en Bretagne, ou le REEA en Auvergne, la concertation entre l'ensemble des parties prenantes existe depuis les années 1990 avec en particulier la signature de conventions cadres régionales pour l'EEDD. Région, DIREN²⁰, Rectorat, Jeunesse et Sport, Agriculture, ADEME...sont suivant les régions autour de la table avec d'autres partenaires comme les Agences de l'eau...On trouve dans le paysage de l'EEDD en 2017 des Espace Locaux de Concertation encore balbutiant le plus souvent, des Espaces Départementaux de Concertation comme ceux d'Ardèche et des Vosges, puis des Espaces Régionaux de Concertation, ils peuvent porter un autre nom comme « plateforme » par exemple, mais la fonction est la même. C'est la concertation qu'on y pratique. A chacun de s'emparer de ce concept – on se parle entre parties prenantes du développement de l'EEDD du territoire – L'Espace National de Concertation depuis 2010 tient 4 réunions de 3h par an, réunissant chacune environ 30 personnes. Il produit un cahier d'acteur pour Rio+20 en 2012, il produit un dossier sur l'EEDD pour la conférence environnementale de 2013 qui consacre une table ronde au sujet. Il devient un point de repère pour l'EEDD de notre pays de quelques parties prenantes que nous soyons. Les dynamiques territoriales de concertation qui sont apparues selon un mode réellement ascendant sont maintenant reconnues dans la Stratégie Nationale de la Transition Ecologique vers un Développement Durable (SNTEDD), dans la circulaire du Ministère de l'Education nationale du 4 février 2015, dans le programme de la conférence environnementale 2016. En outre, les DREAL apportent leur soutien aux démarches de concertation pour l'EEDD dans les territoires.

Autant dans les rencontres Ecole et Nature que lors des Assises plusieurs nationalités sont régulièrement représentées. Les belges, portugais, espagnols, italiens, suisse, africains, canadiens... sont des habitués des évènements français de l'EEDD

²⁰ Direction Régionale de l'Environnement qui deviendront par la suite DREAL